

COMPIÈGNE Cerf abattu : les chasseurs l'avaient gracié.

Lundi 04 Janvier 2010 Document courrier-picard.fr



Le cerf est resté plusieurs heures dans cette position.

Au lendemain de l'abattage d'un cerf réfugié dans une propriété privée, les membres de l'équipage de chasse à courre anticipent les éventuelles critiques : « On l'avait gracié ».

Samedi, en début de soirée, la chasse à courre menée par le maître d'équipage, Alain Drach, ne s'est pas terminée comme ce dernier l'aurait souhaité.

« Le cerf n'aurait jamais dû être abattu.

L'incident n'aurait jamais dû prendre une telle importance.

Si tout s'était bien passé, le cerf aurait rejoint la forêt, distante de 150 mètres, dix minutes après être entré dans cette propriété », regrette le maître d'équipage.

Fin de la chasse à courre annoncée à 14 h 45

Peu après midi, alors que la meute a pris un cerf en chasse, le maître d'équipage s'aperçoit que l'animal se dirige vers Compiègne.

« Dans la zone industrielle de Mercières, on a immédiatement arrêté 90 % des chiens. Les autres l'ont été quelques minutes après. Le cerf avait beaucoup d'avance et il est entré dans une propriété. Il y a trois ans, ce même cerf était déjà venu au même endroit, mais sur le côté opposé de la rue », se souvient-il.

Présent tout au long des opérations, *« Je suis responsable de tout ce qui peut se produire autour du cerf. S'il blesse quelqu'un ou casse quelque chose, nous sommes responsables »,* Alain Drach, au vu de la situation, annonce immédiatement la fin de la chasse à courre.

« À 14 h 45, nous avons sonné la retraite de grâce et les chiens étaient conduits au chenil. Il était hors de question, pour nous, de continuer à chasser, une fois le cerf sorti de la propriété. On ne l'aurait pas touché » affirme le maître d'équipage.

Habitué à ce genre d'événements, ce dernier n'a pas compris les décisions prises, samedi.

« Il y a trois ans, avec l'aide de la police municipale, nous avons, très rapidement, coupé la circulation du carrefour de l'Abbaye, tout proche.

Avec une quinzaine de participants, on avait réussi à diriger le cerf vers la forêt.

Là, c'est la Police nationale et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage qui ont pris les rênes », raconte Alain Drach.

Samedi, les policiers expliquaient qu'il était trop difficile de couper ce croisement de quatre voies, drainant beaucoup de circulation.

« On ne voulait pas qu'il soit abattu. On l'avait gracié et d'autres l'ont tué. L'endormir n'était pas la bonne solution, on sait que ça ne marche pas sur des animaux qui viennent de courir et qui sont apeurés. Il y avait juste à le laisser traverser le carrefour pour le garder en vie », regrette-t-il.

AGNÈS BRIANÇON

En l'absence de responsable ce week-end, la Police nationale n'a pas été en mesure de répondre à nos questions.



Le cerf a été finalement abattu peu avant 19 heures.

<http://www.courrier-picard.fr/courrier/Actualites/Info-regionale/Cerf-abattu-les-chasseurs-l-avaient-gracie>